

Accélérons l'action pour préserver les écosystèmes naturels !

Tribune À l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, le 22 mai, nous, représentants d'acteurs financiers et économiques, d'acteurs publics, du monde de la recherche et d'organisations non-gouvernementales, réunis par l'initiative Finance For Tomorrow, appelons à la mobilisation pour contribuer à préserver nos écosystèmes terrestres et marins. Nous devons réorienter à grande échelle les flux financiers pour développer des projets d'envergure en vue d'une économie durable et inclusive. Comme ce qui a été fait pour le climat au moment de la COP21 et la signature de l'Accord de Paris, il est indispensable de soutenir un accord politique ambitieux lors de la COP15 pour la biodiversité à Kunming, en Chine, à l'automne 2020. Ces efforts du secteur financier pourront participer à la mise en place d'un « *new deal* pour la nature et les hommes » à l'échelle internationale.

« *Les seules limites de nos réalisations de demain sont nos hésitations d'aujourd'hui* ». La citation de Roosevelt, père du « *New Deal* », illustre l'urgence d'agir aujourd'hui pour sauver la biodiversité demain. Les opportunités déjà existantes pour les investisseurs nous montrent qu'il s'agit d'une mutation créatrice de valeur.

Chaque année au niveau mondial, la nature nous rend gratuitement des services d'une valeur de 125 à 140 000 milliards de dollars, et l'on estime les besoins d'investissements à 440 milliards de dollars par an pour développer des activités bénéfiques à la biodiversité (« *Into the wild : Integrating nature into investment strategies* », rapport publié par le WWF-France et AXA à l'occasion du G7 de l'environnement à Metz, 5 et 6 mai 2019). Pour les investisseurs, les enjeux liés à la biodiversité représentent, comme pour le climat, de nouveaux facteurs de risques à prendre en compte. Mais les opportunités sont par ailleurs nombreuses, concrètes et diverses. On peut identifier deux principaux types d'investissements : d'un côté, des projets de gestion de ressources naturelles (pêche durable, reforestation, matières premières...) ; de l'autre, l'accompagnement financier des entreprises qui innovent pour transformer nos modèles de production et de consommation. Ces investissements sont porteurs d'impacts positifs sur la biodiversité et sont sources de développement économique au niveau local.

Les acteurs financiers français sont conscients de l'urgence et ont développé une expertise pionnière sur le sujet, contribuant ainsi à l'émergence de nouvelles thématiques d'investissement. Des fonds dédiés se structurent. De nouveaux modèles émergent, avec par exemple des fonds « AgTech » (agriculture et numérique) dédiés à l'innovation. L'innovation passe aussi par le lancement de nouveaux produits financiers : des obligations durables dédiées au financement de filières agricoles et de matières premières durables, ou encore les « prêts à impact », indexés sur des critères environnementaux dans les chaînes logistiques agroalimentaires. Par ailleurs, des outils se développent pour mesurer les impacts et les dépendances des activités économiques vis-à-vis de la nature. Une telle mesure de la performance en matière de biodiversité est nécessaire pour guider les décisions des entreprises et des investisseurs, et mieux prendre en compte les impacts sur la nature.

Pour que cette dynamique se concrétise, il est indispensable de construire des partenariats rassemblant toutes les parties prenantes : acteurs de la recherche, ONG, entreprises, porteurs de projets et financeurs. Ce n'est qu'en joignant nos forces que nous pourrions réussir.

Si la responsabilité est collective et un passage à l'action globale nécessaire, le secteur financier a conscience de l'urgence et de la nécessité à agir pour préserver les écosystèmes naturels, au-delà des initiatives déjà mise en œuvre de manière pionnière par les acteurs français. C'est pourquoi nous lançons cet appel à mobilisation de l'ensemble du secteur financier – banquiers, investisseurs assureurs – à investir pour préserver la biodiversité et à encourager la création de coalitions multi parties prenantes avec tous les acteurs économiques, industriels, académiques et de la société civile. Il est de notre devoir de mettre toute notre énergie à lutter de manière collective contre la perte de la biodiversité.